



MAIRIE DE PARNES

AVIS

**Madame, Monsieur,
Le Conseil Municipal se tiendra
Le jeudi 5 Avril 2018
A 20H30
Dans les locaux de la mairie**

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 Février 2018 ;
- Budget de l'eau :
 - Vote du compte administratif 2017 ;
 - Approbation du compte de Gestion 2017 ;
 - Affectation du résultat ;
 - Vote du budget Primitif 2018 ;
- Autorisation à donner au Maire à demander des subventions en vue d'installer deux réserves à incendie ;
- Budget Communal :
 - Vote du compte administratif 2017 ;
 - Approbation du compte de Gestion 2017 ;
 - Affectation du résultat ;
 - Vote des 4 Taxes ;
 - Vote du budget Primitif 2018 ;
- Annulation et remplacement de la Délibération concernant la durée d'amortissement des comblements des 2 forages de Parnes (station de pompage) ;
- Délibération autorisant le maire à procéder à l'acte authentique pour la levée des servitudes et l'arrêté de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) existant sur les terrains autour de l'ancienne station de pompage.
- Acceptation de dons ;
- Délibération autorisant le maire à faire un MAPA (Marché à Procédures Adaptées) pour les travaux individuels d'assainissement ;
- Délibération autorisant le maire à faire un MAPA pour les travaux d'aménagement de la voirie ;
- Autorisation à donner au Maire pour la vente du terrain de Breuil ;
- Questions diverses.

Le Maire, Pascal LAROCHE

19, rue Arthur Lefrançois 60240 Parnes

Horaires de Permanence :

Mardi 17h30 – 19h30

Vendredi 16h30 - 18h

☎ 03.44.49.91.14

☎ 03.44.47.91.83

✉ mairiedeparnes@wanadoo.fr